



GERARD RAMEIX  
MEDIATEUR DU CREDIT AUX ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

[www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr)

[Numero azur : 0810 00 12 10](tel:0810001210)

Paris, le 5 février 2010

### **Le Conseil National des Barreaux rejoint le réseau des Tiers de Confiance de la Médiation du crédit aux entreprises**

Le Conseil National des Barreaux, représentant la profession d'avocat, a signé aujourd'hui en la personne de son Président, **Thierry WICKERS**, la charte de Tiers de Confiance de la Médiation avec le Médiateur national du crédit aux entreprises, **Gérard RAMEIX**.

Mis en place sous la responsabilité de **William NAHUM**, Médiateur délégué en charge des relations avec les organisations socioprofessionnelles, le réseau des Tiers de Confiance de la Médiation est constitué de professionnels de terrain dans chaque département, qui interviennent en amont du processus de médiation pour orienter les entreprises confrontées à des difficultés dans leurs démarches de financement et les accompagner bénévolement dans la mise en œuvre des solutions identifiées en médiation.

Créé en janvier 2009 grâce à la mobilisation des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Chambres de métiers et de l'artisanat, du MEDEF, de la CGPME et de l'UPA, le réseau des Tiers de Confiance s'est progressivement enrichi avec le concours des réseaux d'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprises, et plus récemment de l'UNAPL, de l'Ordre des experts-comptables et du Conseil National des Economies Régionales. Il y a ainsi aujourd'hui plus de 1 000 professionnels travaillant à la disposition des entreprises qui le souhaitent **sur simple appel à la plateforme téléphonique de la Médiation : 0 810 00 12 10 \***

En signant la charte du Tiers de Confiance de la Médiation, le Conseil National des Barreaux mobilise la compétence de son réseau de professionnels pour renforcer les efforts de soutien à l'activité et à l'emploi, dans l'intérêt général.

Rappelons que les avocats sont les conseils naturels des chefs d'entreprise. Toutes les entreprises qui le souhaitent bénéficient ainsi d'un accompagnement technique et de proximité bénévole offert par les avocats avec la garantie de leur déontologie.

La Médiation du crédit se réjouit de cette adhésion du Conseil National des Barreaux à la mission de Tiers de Confiance de la Médiation.

*\* Prix d'un appel local. Pour joindre la plateforme téléphonique de la Médiation du crédit depuis : la Guadeloupe: 0800 111 971 - la Martinique: 0800 008 112 - la Réunion: 0800 642 642 - la Guyane : 0800 000 406.*

#### **Contact presse**

**Conseil National des Barreaux** : Caroline Pétilion Tél : 01 53 30 85 65 [c.petillon@cnb.avocat.fr](mailto:c.petillon@cnb.avocat.fr)

**Médiation du crédit** : Sébastien Coquereau Tél : 01 53 17 89 33 [sebastien.coquereau@finances.gouv.fr](mailto:sebastien.coquereau@finances.gouv.fr)